

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2025

Liste des délibérations examinées  
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le ..27..~~octobre~~..2025.....  
Mis en ligne le ..27..~~octobre~~..2025

L'an deux mille vingt-cinq à seize heures, le vingt octobre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, GUEGUEN Annick, GOUJARD Laurine, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, ULLIAC Morgane, LE GOFF Jeannine LE FUR Annick,

Absent(e)(s) : KERSULEC Louis

Procuration(s) : LE FUR Françoise à LE FLOC'H Hervé, LE FUR Annick à MOIZAN Anne-Marie, BAUDET Dannie à ROYANT Helen, LE GOFF Jeannine à HENRY Catherine.

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITÉ, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATIONS DU 20 OCTOBRE 2025**

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2025/20/10/01	CCAS : La suppression d'1 poste d'agent social 17,5/35 <sup>ème</sup> à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2025 La suppression d'1 poste d'agent social 25/35 <sup>ème</sup> à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2025 La création d'1 poste d'agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe 25/35 <sup>ème</sup> à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/20/10/02	CCAS : Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan relative à la prestation de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE)	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Délibération N° 2025/20/10/03	CCAS : Instauration de la participation employeur à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2026 pour le risque santé du personnel du CCAS dans le cadre d'une procédure de labellisation	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/20/10/04	CCAS : Adhésion du CCAS de Gourin au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Dorn Ha Dorn de Le Faouët et Approbation de la Convention Constitutive et de ses 4 avenants à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/20/10/05	CCAS : Désignation des représentants titulaire et suppléant du CCAS de Gourin au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Dorn Ha Dorn de le Faouët	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/20/10/06	CCAS : Convention de mise à disposition de plein droit des agents territoriaux titulaires du CCAS de Gourin auprès du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Dorn Ha Dorn de le Faouët à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Le 20 octobre 2025,

Le Président,

Hervé LE FLOC'H



CCAS  
de  
Gourin

Le 20 octobre 2025,

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY

